



CAHIER DES CHARGES
BATIMENTS
POLE FRANCE
POLE ESPOIR

FEDERATION FRANCAISE DE CANOE KAYAK
Mars 2002

Nathanaël FOUQUET
Architecte DPLG

EDITORIAL

Ce cahier des charges a pour but d'énoncer les besoins de la filière de haut niveau des différentes disciplines du canoë kayak à l'horizon de 2014 en terme de bâtiment. L'évolution des structures d'entraînement a pour objectif de maintenir et de faire progresser les résultats de la France lors des compétitions internationales.

Un pôle France ou un pôle Espoirs est une infra structure qui accueille des sportifs de haut niveau. L'ensemble des composantes de cette structure doit permettre aux athlètes d'avoir une préparation sportive, de les aider dans leur formation professionnelle, et de leur donner un suivi médical et social.

Ce document n'est en aucun cas un programme. Il s'agit d'un outil de référence en vue d'établir une programmation adaptée, complète et spécifique à chaque projet, pour lequel doit être défini l'ensemble des besoins, des contraintes et des données. Cependant, un même projet peut aussi être le groupement de plusieurs pôles et disciplines ; dans ce cas, la mutualisation des équipements offre une émulation de groupe, bénéfique à la performance, et permet une économie de moyens.

La Fédération Française de Canoë Kayak souhaite, par cette démarche, mettre en oeuvre un développement durable des structures de haut niveau.

SOMMAIRE

Utilisation du document

Secteur Vie d'équipe

- Salle de réunion
- Bureaux des entraîneurs
- Salle de détente
- Salle de travail individuel - cours

Secteur Equipement sportif

- Vestiaires
- Séchoir
- Salle de musculation
- Salle des ergomètres
- Salle de concentration
- Espace de récupération
- Salle de massage
- Salle médicale et de contrôle anti-dopage

Secteur Matériel

- Hangar à canoë et kayak
- Local du petit matériel
- Atelier de réparation
- Hangar bateaux à moteur
- Hangar véhicules roulant

Secteur Technique

- Accueil / Hall de desserte
- Sanitaires
- Circulations
- Locaux techniques

Lexique et annexes

UTILISATION DU PRESENT DOCUMENT

Le présent document est un cahier des charges, base de toute programmation. Il s'agit donc d'établir les besoins et les fonctionnements d'un pôle France ou un pôle Espoirs dans le but d'élaborer un programme détaillé en vue d'un projet de réalisation.

De plus, si les pôles peuvent avoir une certaine autonomie, il ne faut pas les imaginer en structure indépendante mais intégrés dans un complexe sportif global dont le programme mettra en relation les différents cahiers des charges propres à chaque activité.

Par ailleurs, c'est à cette étape du projet que seront définies les éventuelles mutualisations de certains espaces. Il pourra alors s'avérer nécessaire de définir des planning pour chaque tâches de l'ensemble des utilisateurs du futur projet.

Les différents utilisateurs d'une structure complète d'un pôle France et Espoir comprennent d'une part les athlètes, et d'autre part, les entraîneurs, les kinésithérapeutes, les médecins et les visiteurs (journalistes, élus, partenaires, universitaires, représentants du mouvement associatif...).

En règle générale, la base de travail correspond à :

- 8 athlètes pour 1 entraîneur par discipline, pour les pôles France
- 12 athlètes pour 1 entraîneur par discipline pour les pôles Espoirs
- 1 kinésithérapeute pour 30 athlètes, 1 médecin pour 60 athlètes.

SALLE DE REUNION

Fonction

La salle de réunion est destinée à la conduite de réunion. Elle doit être capable d'accueillir l'ensemble des utilisateurs du pôle France – pôle Espoirs. Elle doit permettre d'assurer les fonctions de la vie du pôle : séance vidéo, briefing athlètes, briefing cadre, présentations techniques.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs	40 utilisateurs	60 utilisateurs	80 utilisateurs
Surfaces	35 m ²	45 m ²	65 m ²	75 m ²

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Accueil Bureaux entraîneurs
	Nécessaires mais indirectes	Salle de travail individuel - cours
	Avantageuses	Salle de détente

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Dans cet espace, il est nécessaire de pouvoir installer des chaises et les tables associées, et d'envisager un dispositif acceptant la fixation d'un écran de projection amovible, pour tenir des réunions animées, ainsi que des vidéoconférences.

Lorsque la salle de réunion a une capacité d'accueil de plus de 40 personnes, il faut avoir la possibilité de séparer le volume en deux ou plusieurs parties indépendantes; mais en aucun cas elle n'est une zone de passage.

Le matériel indispensable comprend un tableau blanc, un écran de projection, un équipement vidéo et un vidéo projecteur, sans oublier une prise informatique et de téléphone.

On peut envisager la capacité à transformer cette salle de réunion en salle de cours.

BUREAUX DES ENTRAINEURS

Fonction

Les bureaux sont destinés aux entraîneurs, pour l'ensemble de leurs tâches administratives, pour la préparation des entraînements, pour s'entretenir individuellement avec un athlète et pouvoir se réunir en groupe.

Besoins

S'il y a plusieurs bureaux, un de ceux-ci doit permettre des entretiens individuels, un autre doit avoir la capacité de se réunir à 3 ou 4 personnes pour 40 utilisateurs, et 5 ou 6 pour 80 utilisateurs.

Il faut compter :
 -10 m² pour 1 bureau à 1 poste de travail,
 -15 m² pour 1 bureau à 2 postes de travail,
 -18 m² pour 1 bureau à 3 postes de travail.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs 1 à 2 entraîneurs	40 utilisateurs 3 à 4 entraîneurs	60 utilisateurs 5 à 7 entraîneurs	80 utilisateurs 8 à 9 entraîneurs
Surfaces	10 à 15 m ²	20 à 35 m ²	35 à 55 m ²	55 à 75 m ²

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Salle de réunion Accueil
	Nécessaires mais indirectes	Salle de détente
	Avantageuses	Salle de travail individuel - cours

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

L'aménagement de cet espace doit prévoir l'installation d'un bureau associé à une desserte de travail ainsi que des rangements.

Les bureaux doivent être sécurisés et avoir une vue sur l'accueil (vitre, glace sans tain...), mais également être visible de l'extérieur. Ils auront par ailleurs une vue sur l'extérieur et de préférence sur le site d'entraînement.

Il est souhaitable de prévoir un lieu de reprographie attendant aux bureaux.

Spécifications particulières aux disciplines de haut niveau

Course en ligne et Descente : le fonctionnement des bureaux doit engendrer une étroite liaison entre les entraîneurs et les athlètes.

SALLE DE DETENTE

Fonction

La salle de détente est destinée à accueillir l'ensemble des utilisateurs pour des moments de détente et de repos. Elle doit pouvoir être séparée en deux parties distinctes : une bruyante et une calme. Cette salle doit permettre la prise de repas.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs	40 utilisateurs	60 utilisateurs	80 utilisateurs
Surfaces	25 m ²	35 m ²	45 m ²	60 m ²

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Accueil Extérieur
	Nécessaires mais indirectes	Salle de travail individuel - cours
	Avantageuses	Sanitaires

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Pour répondre à sa fonction de prise de repas, cet espace doit être équipé d'un évier, d'un réfrigérateur, d'un four micro-onde, d'un bar, d'une machine à café, d'un distributeur de boissons...

Pour répondre à sa fonction de détente, il peut offrir par exemple des fauteuils, une table basse, des équipements télévisuels, des vitrines d'exposition et des panneaux d'affichage, une cheminée, de la musique, des revues...

Un prolongement direct vers un espace extérieur aménagé est indispensable. Celui-ci sera traité avec une attention particulière.

Spécifications particulières aux disciplines de haut niveau

Course en ligne : il n'est pas nécessaire d'avoir une télévision dans la salle de détente.

Descente : un lieu de couchage pour des personnes en transit, avec un équipement sanitaire spécifique est à prévoir en annexe.

SALLE DE TRAVAIL INDIVIDUEL - COURS

Fonction

La salle de travail est destinée à l'enseignement des sportifs sous forme de cours individuels ou collectifs. Elle doit permettre, aux athlètes-étudiants ou en formation, de réviser entre les entraînements.

Pour les pôles de 20 à 40 utilisateurs, elle pourra être associée à la salle de réunion, et dans ce cas, celle-ci sera majorée de 20% en surface.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs	40 utilisateurs	60 utilisateurs	80 utilisateurs
Surfaces	20 m ²	30 m ²	45 m ²	60 m ²

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Accueil Salle de détente
	Nécessaires mais indirectes	Bureaux des entraîneurs Extérieur
	Avantageuses	Sanitaires

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

La salle doit présenter le confort nécessaire au bon déroulement des cours ou du travail individuel : tables, chaises, tableau, rangements...sont indispensables.

Spécifications particulières aux disciplines de haut niveau

Slalom : Il n'y aura pas de salle de cours afin de dissocier le "scolaire" et l'entraînement.

Tableau des contraintes techniques des différents lieux du secteur de vie d'équipe

Secteur Vie d'équipe	Salle de réunion	Bureaux des entraîneurs	Salle de détente	Salle de travail individuel - cours
Hauteur Utile	2,7 m	2,7 m	2,7 m	2,7 m
Charge au sol	250 daN/m ²	250 daN/m ²	250 daN/m ²	250 daN/m ²
Revêtement du sol	Revêtement souple anti-statique U4 P3 E2 C0	Revêtement souple anti-statique U4 P3 E2 C0	Revêtement souple anti-statique U4 P3 E2 C0	Revêtement souple anti-statique U4 P3 E2 C0
Revêtement mural	Textile collé	Textile collé	Peinture	Peinture
Portes et fenêtres	Fenêtres coulissantes	Fenêtres coulissantes	Fenêtres coulissantes	Fenêtres coulissantes
Plafond	Plafond suspendu acoustique	Dalles suspendues	Plafond suspendu acoustique	Plafond suspendu
Éclairage naturel	À prévoir	Obligatoire	Oui	Obligatoire et homogène
Éclairage artificiel	425 Lux au sol	400 Lux sur table de travail	400 Lux	425 Lux + éclairage ponctuel près du tableau à commande indépendante 600 Lux
Occultation	Intérieure permettant de faire le noir		Oui	Intérieure permettant de faire le noir
Fermetures et protections	Porte fermant à clef, protection solaire selon orientation	Porte fermant à clef, protection solaire selon orientation	Local fermant à clef	Local fermant à clef Protection solaire selon orientation
Contrôles et Alarme				
Signalétique	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure
Horloge		Oui	Oui	
Sonorisation			Oui	
Acoustique	Cf. réglementation	Cf. réglementation	Cf. réglementation	Cf. réglementation

Secteur Vie d'équipe	Salle de réunion	Bureaux des entraîneurs	Salle de détente	Salle de travail individuel - cours
Alimentation électrique	2 PC par pan de mur	1 bloc de 3 PC 10/16A+T par poste de travail	2 PC par pan de mur	Bloc de 3 PC près de chaque tableau + 2 PC réparties
Alimentation spécifique	Selon matériel de projection + Câblage TV – Vidéo		Câblage TV	Selon matériel de projection +Câblage TV
Réseaux (Informatique et Téléphone)	Câblage RJ 45 – Téléphone et informatique	Câblage RJ 45 informatique et téléphonique / poste	Prévoir 1 prises téléphoniques et câblage informatique	Câblage informatique et téléphonique
Équipements humides				
Réseau d'évacuation				
Alimentation en eau			Oui	
Température	19 à 20°C réglable	19 à 20°C réglable	19 à 20°C réglable	19 à 20°C réglable
Climatisation	Oui	Oui	Oui	Oui
Ventilation	Naturelle	Naturelle	Naturelle	Naturelle
Hygrométrie				

VESTIAIRES

Fonction

Les vestiaires sont destinés à l'usage des sportifs lors de l'entraînement en extérieur ou en intérieur. Ils doivent pouvoir accueillir la totalité des athlètes du pôle France et/ou Espoir.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

		20 utilisateurs 15 athlètes	40 utilisateurs 30 athlètes	60 utilisateurs 50 athlètes	80 utilisateurs 65 athlètes
Surfaces	Vestiaires Hommes	12 m ²	25 m ²	40 m ²	55 m ²
	Vestiaires Femmes	8 m ²	12 m ²	20 m ²	25 m ²
	Douches Hommes	6 m ²	10 m ²	12 m ²	15 m ²
	Douches Femmes	4 m ²	5 m ²	7 m ²	8 m ²
	<i>Total</i>	<i>30 m²</i>	<i>52 m²</i>	<i>79 m²</i>	<i>103 m²</i>

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Sanitaires, Séchoirs
	Nécessaires mais indirectes	Secteur Matériel (bateau et pagaie) Secteur Equipement sportif (muscultation, concentration, récupération) Secteur Vie d'équipe
	Avantageuses	Extérieur

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Les vestiaires doivent comporter un système de rangements avec fermeture pour les effets personnels lors des entraînements, ainsi que des portemanteaux et des bancs pour l'utilisation quotidienne de l'ensemble des personnes.

Les douches doivent être équipées d'une pomme de douche par mètre carré, à système de temporisation. Il est à prévoir 20 litres d'eau chaude par douche, une aération importante et une évacuation de l'eau performante.

Spécifications particulières aux disciplines de haut niveau

Kayak Polo : Le lieu doit permettre de faire des briefings avant l'entraînement et nécessite donc un tableau blanc dans les vestiaires et la possibilité d'avoir un espace à l'écart pour les arbitres.

SECHOIR

Fonction

Le séchoir permet aux sportifs d'essorer, de laver puis d'étendre l'équipement spécifique de navigation. C'est une pièce qui nécessite une ventilation importante et efficace en raison de son taux d'humidité très élevé.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs 15 athlètes	40 utilisateurs 30 athlètes	60 utilisateurs 50 athlètes	80 utilisateurs 65 athlètes
Surfaces	10 m ²	15 m ²	20 m ²	25 m ²

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Direct et indispensables	Vestiaires
	Nécessaire mais indirect	Secteur Matériel
	Avantageuses	Extérieur

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Il s'agit d'un espace mixte, il est donc normal qu'il soit en relation avec les vestiaires hommes et femmes, mais on peut envisager des "compartiments" individuels pour étendre les vêtements. Par ailleurs, il doit être équipé d'une soufflerie d'air chaud et il est recommandé de prévoir un lave-linge ainsi qu'un sèche-linge et uneessoreuse. On doit également pouvoir rincer les vêtements liés à la pratique.

SALLE DE MUSCULATION

Fonction

La salle de musculation est un lieu d'entraînement et de mise en condition physique.

Il peut être préférable d'envisager deux salles de musculation au-delà de 60 utilisateurs inscrits.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs 15 athlètes	40 utilisateurs 30 athlètes	60 utilisateurs 50 athlètes	80 utilisateurs 65 athlètes
Surfaces	120 m ²	220 m ²	300 m ²	350 m ²

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Vestiaires Machine à ramer Espace de récupération
	Nécessaires mais indirectes	Salle de concentration
	Avantageuses	Accueil

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Pour 15 athlètes, il faut deux fois huit ateliers de "machines spécifiques" canoë kayak en plus des machines classiques. Ce qui fait un total de 20 postes "lourds" ajoutés aux postes "légers" (abdos, lombaires, étirements, machine à poulie...). L'éclairage doit être non éblouissant sur les ateliers couchés : développés couchés, tapis d'étirement...

Il est souhaitable d'envisager la présence de musique et de télévision, d'une horloge, de miroirs... et des zones d'affichage nombreuses. Cette salle nécessite par ailleurs une ventilation importante et efficace.

À noter qu'il n'est pas mentionné un besoin d'électricité, ni d'air comprimé pour les appareils.

Pour une mutualisation de l'utilisation de la salle de musculation, il est nécessaire d'établir un planning mensuel et annuel, sachant qu'une séance de musculation complète dure entre deux et trois heures.

Spécifications particulières aux disciplines de haut niveau

Slalom et Course en ligne : il faut envisager la proximité de la salle de musculation à un plan d'eau pour travailler en alternance bateau - musculation, ainsi que la possibilité de pouvoir mettre certains appareils classiques au canoë kayak près de l'eau. Par ailleurs, la salle doit pouvoir accueillir deux séances différentes au même moment sans confusion des groupes.

Course en ligne : Lors de tests mensuels, la capacité de la salle doit être de 70 personnes.

Encombrement de chaque appareil et évaluation de la surface nécessaire.

	Encombrement au sol	20 utilisateurs 15 athlètes	40 utilisateurs 30 athlètes	60 utilisateurs 50 athlètes	80 utilisateurs 65 athlètes
Développés couchés	4 m ²	2	4	5	7
Développés assis	2 m ²	1	1	2	2
Soulever de Terre	6 m ²	1	1	2	3
Presse oblique	2 m ²	1	2	2	3
Machine à quadri	2 m ²	2	3	4	5
Tirage haut et bas	4 m ²	2	3	4	5
Ateliers de Squats	8 m ²	2	3	5	6
Tirade assise	2 m ²	1	2	3	3
Barre de traction	1 m ²	2	4	6	8
Poulie vis-à-vis	3 m ²	2	3	5	6
Abdos - Oblique	1,5 m ²	2	3	4	7
Tirades couchées	2 m ²	2	4	6	8
Appareils lombaires	1,5 m ²	2	3	4	5
Butterfly	1,5 m ²	2	3	4	5
Tirade Haute	2 m ²	1	2	3	4
Bancs d'abdomi-naux	1 m ²	2	4	6	8
Machine à nager	3 m ²	1	1	1	2
Pull-over	2 m ²	2	3	4	5
Espaliers	0,5 m ²	4	6	8	10
Tapis d'étirements	2 m ²	6	10	15	20
Stockage de poids	0,5 m ²	5	8	13	18
Stockage de barres	0,5 m ²	1	1	2	3
Stockage d'altères	3 m ²	1	1	1	2
Total		=100 m ² + 20 m ² de circulation	=156 m ² + 34 m ² de circulation	=210 m ² + 40 m ² de circulation	300m ² + 60 m ² de circulation

SALLE DES ERGOMETRES

Fonction

La salle des ergomètres est un lieu d'entraînement spécifique à l'activité de canoë kayak.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs 15 athlètes	40 utilisateurs 30 athlètes	60 utilisateurs 50 athlètes	80 utilisateurs 65 athlètes
Surfaces	40 m ²	60 m ²	80 m ²	100 m ²

Encombrement de chaque appareil et évaluation de la surface nécessaire

	Encom-brement au sol en m ²	20 utilisateurs 15 athlètes	40 utilisateurs 30 athlètes	60 utilisateurs 50 athlètes	80 utilisateurs 65 athlètes
		Nombre d'appareils			
Machine à pagayer	3 m ²	6	10	12	15
Rameur type aviron	3,5 m ²	2	3	4	6
Vélo gymnique	2 m ²	2	3	4	6
<i>Total</i>		<i>= 29 m² + 8 m² de circulation</i>	<i>= 47 m² + 14 m² de circulation</i>	<i>= 58 m² + 14 m² de circulation</i>	<i>= 78 m² + 18 m² de circulation</i>

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Salle de musculation Salle de concentration
	Nécessaires mais indirectes	Sanitaires et vestiaires
	Avantageuses	Accueil

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

La salle doit comporter une machine à pagayer ayant la possibilité de faire effectuer des tests médicaux, ce qui nécessite une installation informatique. Cette machine doit également être équipée d'une disposition permettant des prises vidéo en vue de dessus.

Les appareils étant bruyants, le lieu nécessite d'être correctement isolé en vue de limiter les nuisances sonores dans les autres espaces. Il nécessite aussi une ventilation importante. La pièce doit être lumineuse mais non éblouissante.

Spécifications particulières aux disciplines de haut niveau

Course en ligne : la citerne à ramer doit pouvoir accueillir huit personnes simultanément, disposant d'une longueur de 11 mètres et d'une évacuation simplifiée.

SALLE DE CONCENTRATION

Fonction

La salle de concentration est un lieu de détente et d'étirement après les séances d'entraînement. Elle doit aussi permettre aux athlètes d'effectuer une préparation mentale.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs 15 athlètes	40 utilisateurs 30 athlètes	60 utilisateurs 50 athlètes	80 utilisateurs 65 athlètes
Surfaces	35 m ²	40 m ²	50 m ²	55 m ²

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Salle de musculation Vestiaires
	Nécessaires mais indirectes	Salle des ergomètres Espace de récupération
	Avantageuses	Accueil

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Ce lieu doit être calme et reposant avec des revêtements de sols doux reflétant une ambiance chaleureuse. Il est indispensable qu'il y ait une résonance sonore faible.

Concernant le matériel, il est à prévoir un rangement à chaussures à l'entrée de la pièce, des espaliers aux murs et des tapis aux sols de type "Sarneige".

ESPACE DE RECUPERATION

Fonction

L'espace de récupération est composé d'un sauna, d'un hammam et d'un jacuzzi. Il est destinée à l'usage des sportifs après l'entraînement pour la relaxation et la récupération. Il s'agit d'un espace mixte.

L'espace est divisé en plusieurs parties : un hammam, un sauna et un jacuzzi.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombres d'utilisateurs		20 utilisateurs 15 athlètes	40 utilisateurs 30 athlètes	60 utilisateurs 50 athlètes	80 utilisateurs 65 athlètes
Surfaces	Hammam	5 m ² 4 places	6 m ² 6 places	10 m ² 10 places	12 m ² 12 places
	Sauna	5 m ² 4 places	6 m ² 6 places	10 m ² 10 places	12 m ² 12 places
	<i>Total</i>	<i>17 m²</i>	<i>20 m²</i>	<i>30 m²</i>	<i>35 m²</i>

Où de manière plus générale, il faut prévoir un sauna pour une structure de 20 athlètes, un sauna et un hammam pour une structure de 40 athlètes, et un sauna, un hammam et un jacuzzi pour une structure comprenant plus de 60 athlètes.

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Vestiaires
	Nécessaires mais indirectes	Salle de musculation Salle de concentration
	Avantageuses	Sanitaires Salle de massage

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Il est indispensable de prévoir un espace de séchage pour les utilisateurs ainsi que du matériel adapté pour entreposer les serviettes.

Spécifications particulières aux disciplines de haut niveau

On peut envisager :

Un sauna pour un pôle de 20 athlètes,

Un sauna et un hammam pour un pôle de 40 athlètes,

Un sauna, un hammam et un jacuzzi pour un pôle de plus de 60 athlètes.

SALLE MEDICALE ET DE CONTROLE ANTI-DOPAGE

Fonction

La salle médicale est destinée à recevoir les sportifs lors des entretiens médicaux ainsi que les contrôles anti-dopages.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs 15 athlètes	40 utilisateurs 30 athlètes	60 utilisateurs 50 athlètes	80 utilisateurs 65 athlètes
Surfaces	12 m ²	15 m ²	15 m ²	15 m ²

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Sanitaires Accueil
	Nécessaires mais indirectes	Extérieur
	Avantageuses	Vestiaires

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Cet espace doit permettre l'installation d'un bureau, deux sièges, une table de consultation, ainsi que des rangements spécifiques pour conserver des médicaments.

L'espace d'attente pourra être l'accueil.

Cet espace peut être associé à la salle de massage pour les structures de 20 à 40 utilisateurs.

La salle sera modulable en plusieurs box.

SALLE DE MASSAGE

Fonction

La salle de massage est destinée à recevoir les sportifs après les entraînements.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs 15 athlètes	40 utilisateurs 30 athlètes	60 utilisateurs 50 athlètes	80 utilisateurs 65 athlètes
Surfaces	10 m ² 1 à 2 box	15 m ² 2 à 3 box	17 m ² 4 box	22 m ² 4 à 5 box

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Accueil
	Nécessaires mais indirectes	Salle de musculation Espace de récupération Salle de concentration
	Avantageuses	Sanitaires

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Cet espace peut être associé à la salle médicale pour les structures de 20 à 40 utilisateurs.

La salle sera modulable en plusieurs box.

Tableau des contraintes techniques des différents lieux du secteur équipement sportif

<i>Secteur Équipement sportif</i>	Vestiaires	Séchoir	Salle de musculation Salle des ergomètres	Salle de concentration Espace de récupération	Salle de massage Salle médicale
Hauteur Utile	2,7 m	2,7 m	3,2 m	2,7 m	2,7 m
Charge au sol	250 daN/m ²	250 daN/m ²	400 daN/m ²	250 daN/m ²	250 daN/m ²
Revêtement sol	Revêtement dur – grès ou assimilé U4 P2 E3 C0	Revêtement dur – grès ou assimilé U4 P2 E3 C0	Anti-choc - Revêtement souple anti-statique U4 P3 E2 C0	Revêtement souple anti-statique U4 P3 E2 C0	Revêtement souple anti-statiqu U4 P3 E2 C0
Revêtement mural	Peintures lavables	Peintures lavables	Peinture	Textile collé	Textile collé
Portes et fenêtres	Fenêtres coulissantes	Oscillo-battantes	Fenêtres coulissantes		Oscillo-battantes
Plafond	Plafond suspendu acoustique	Dalles suspendues	Plafond suspendu acoustique	Plafond suspendu	Plafond suspendu
Éclairage naturel	Oui		Obligatoire		Oui
Éclairage artificiel	425 Lux au sol	300 Lux	425 Lux au sol	425 Lux au sol	425 Lux sur bureau
Occultation	Brise soleil		Brise soleil	Brise soleil	Brise soleil
Fermetures et protections	Porte fermant à clef	Local fermant	Porte fermant à clef	Porte fermant à clef	Porte fermant à clef
Contrôles et Alarme					
Signalétique	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure
Horloge	Oui		Oui		
Sonorisation					
Acoustique	Cf. réglementation	Cf. réglementation	Cf. réglementation	Cf. réglementation	Cf. réglementation
Alimentation électrique	1 PC par pan de mur	2 PC	1 PC par pan de mur	2 PC par pan de mur	1 PC par pan de mur
Alimentation spécifique			Câblage TV		
Réseaux (Informatique et Téléphone)					Câblage informatique et téléphonique
Équipements humides	Sèche cheveux	Soufflerie			
Réseau d'évacuation	Oui	Oui			Oui
Alimentation en eau	Oui				Oui
Température	19 à 20°C réglable	19 à 20°C réglable	19 à 20°C réglable	19 à 20°C réglable	19 à 20°C réglable
Climatisation	Oui		Oui	Oui	Oui
Ventilation	VMC	VMC	Naturelle	Naturelle	Naturelle
Hygrométrie					

HANGAR A CANOE ET A KAYAK

Fonction

Ce hangar sert à stocker le matériel de navigation de la structure, mais aussi le matériel personnel des athlètes qui s'entraînent sur le pôle France ou Espoir.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

	Nombre de bateaux par athlète	Nombre de bateaux au pôle	Nombre de bateaux à stocker	Surface totale par section de pôle
Pôle Slalom – 15 athlètes	3	5	50	70 m ²
Pôle Descente 15 athlètes	2,5	10	45	85 m ²
Pôle Polo – 15 athlètes	2	10	40	50 m ²
Pôle Course en Ligne 15 athlètes	2	20	50	110 m ²

Ces surfaces ne sont pas compressibles en fonction du nombre d'utilisateurs.

Cependant, s'il y a deux pôles couplés de même discipline, France et Espoirs, il suffit de multiplier par deux les surfaces.

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Secteurs équipement sportif (vestiaires) Secteur vie d'équipe
	Nécessaires mais indirectes	Atelier de réparation Sanitaires Local petit matériel
	Avantageuses	Hangar véhicules roulant

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Le hangar à canoë et kayak doit être proche de la zone d'embarquement. Les bateaux sont stockés horizontalement, accessibles sur la longueur et sur une hauteur raisonnable pour les bateaux utilisés fréquemment. Un emplacement spécifique du bateau doit pouvoir être attribué à chaque athlète avec une aisance de manipulation.

Le hangar nécessite un point d'eau intérieur et extérieur pour le lavage des bateaux.

Les véhicules (minibus et remorques) doivent pouvoir stationner, au moins de façon momentanée, devant l'entrée du hangar afin de faciliter les chargements et les déchargements des canoës et des kayaks sur les remorques.

Dans le cas où le hangar à véhicule n'est pas sécurisé, c'est le hangar à canoë et à kayak qui doit avoir la capacité d'accueillir un vélo pour trois personnes.

LOCAL DU PETIT MATERIEL

Fonction

Ce local est formé de deux parties : l'une sert à stocker le petit matériel personnel de navigation des athlètes tel que les jupes, les gilets, les pagaies, les casques, ou les ballons de jeux; l'autre sert au stockage du petit matériel technique tel qu'une échelle, les cages de Kayak Polo, le gonfleur, les bouées, les lests, les portes de Slalom, les plots omniflots (s'il y a lieu), les lignes d'eau, les câbles.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs	40 utilisateurs	60 utilisateurs	80 utilisateurs
Surfaces	35 m ²	45 m ²	65 m ²	75 m ²

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Hangar à bateau
	Nécessaires mais indirectes	Atelier de réparation Vestiaires
	Avantageuses	Hangar véhicules roulant Extérieur

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Pour des raisons de facilité, la sécurité du hangar à bateau doit être la même que celle du local de petit matériel réservé aux athlètes; il est donc envisageable de regrouper ces deux espaces. Cependant, il est souhaitable que les athlètes puissent laisser leur matériel en sécurité en utilisant par exemple des casiers ajourés.

L'accès à l'autre partie du hangar nécessite aussi une sécurité.

ATELIER DE REPARATION

Fonction

Ce local est le lieu de réparation de l'ensemble des canoës et des kayaks. Les canoës et les kayaks demandent en effet tous un certain entretien.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs	40 utilisateurs	60 utilisateurs	80 utilisateurs
Surfaces	25 m ² avec 7 m de long minimum	35 m ² avec 8 m de long minimum	45 m ² avec 12 m de long minimum	55 m ² avec 12 m de long minimum

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Hangar à bateau
	Nécessaires mais indirectes	Extérieur
	Avantageuses	Local de petit matériel

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

L'atelier doit avoir un point d'eau et une vasque de type industriel ainsi qu'un établi.

En raison des produits toxiques utilisés pour les réparations, la ventilation du local doit y être importante.

La porte d'entrée doit être coulissante afin de faciliter l'accès.

Spécifications particulières aux disciplines de haut niveau

Course en ligne : l'accès à l'atelier est maîtrisé par les entraîneurs; il doit posséder une ligne électrique de 380 volts.

HANGAR BATEAU A MOTEUR

Fonction

Ce hangar est à l'usage de la Descente et de la Course en ligne. Il permet de ranger les bateaux suiveurs.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs	40 utilisateurs	60 utilisateurs	80 utilisateurs
	/	/	/	/
	2 entraîneurs	4 entraîneurs	6 entraîneurs	9 entraîneurs /
	/	/	/	6 bateaux
	2 bateaux suiveurs	3 bateaux suiveurs	4 bateaux suiveurs	suiveurs
Surfaces	30 m ²	45 m ²	60 m ²	90 m ²

Chaque entraîneur de Descente et de Course en ligne a besoin d'un bateau à moteur. Le nombre de bateaux suiveurs est ainsi fonction du nombre d'entraîneurs : on peut compter un bateau par pôle Espoir et deux par pôle France. Au delà de 3 ou 4 entraîneurs, on peut envisager un partage de l'utilisation du matériel.

L'emprise d'un bateau à moteur est de 15 m² (6m x 2,5m).

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Extérieur Plan d'eau
	Nécessaires mais indirectes	Hangar à canoë et à kayak Hangar à bateau moteur
	Avantageuses	Local petit matériel

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Descente et Course en ligne : ce local doit être indépendant pour des raisons de sécurité et sa localisation doit permettre une manipulation aisée du bateau, entre la mise à l'eau et le hangar, pour un entraîneur seul.

HANGAR A VEHICULES ROULANTS

Fonction

Ce hangar est destiné au stationnement des minibus à neuf places ainsi que leurs remorques.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

	20 utilisateurs / 1 minibus + 1 remorque	40 utilisateurs / 2 minibus + 2 remorques	60 utilisateurs / 3 minibus + 4 remorques	80 utilisateurs / 4 minibus + 6 remorques
Surfaces	35 m ² (2,5m x 12m mini)	70 m ² (5m x 12m mini)	105 m ²	145 m ²

	Surfaces et dimensions
Minibus	15 m ² L = 6m l = 2,5m H = 2,1m
Remorques Slalom Descente et Kayak Polo	12 m ² L = 6m l = 2m H = 3m
Remorques Course en Ligne	24 m ² L = 8m l = 3m H=4m

Il est nécessaire d'ajouter 12 m² par remorque de Course en ligne.

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Extérieur,
	Nécessaires mais indirectes	Hangar à canoë et à kayak Hangar à bateau moteur
	Avantageuses	Local petit matériel

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Il est préférable que le hangar des véhicules roulants soit sécurisé et cela devient obligatoire s'il est prévu de lui adjoindre la fonction de local à vélo.

Le hangar doit permettre d'entrer et sortir aisément avec une remorque. On pourra envisager par exemple une double entrée.

Tableau des contraintes techniques des différents lieux du secteur matériel

Secteur Matériel	Hangar	Petit Matériel	Atelier de réparation	Hangar à bateaux à moteur	Hangar à véhicule roulants
Hauteur Utile	4,2 m	3,5 m	2,7 m	4,2 m	4,2 m
Charge au sol	250 daN/m ²	250 daN/m ²	250 daN/m ²	250 daN/m ²	250 daN/m ²
Revêtement sol	Revêtement dur – grès ou assimilé U4 P2 E3 C0	Revêtement dur – grès ou assimilé U4 P2 E3 C0	Revêtement dur – grès ou assimilé U4 P2 E3 C0	Revêtement dur – grès ou assimilé U4 P2 E3 C0	Revêtement dur – grès ou assimilé U4 P2 E3 C0
Revêtement mural	Peinture	Peinture	Peinture	Peinture	Peinture
Portes et fenêtres	Portes et Fenêtres coulissantes	Fenêtres coulissantes	Portes et Fenêtres coulissantes	Portes et Fenêtres coulissantes	Portes et Fenêtres coulissantes
Plafond			Dalles suspendues		
Éclairage naturel	À prévoir	Oui	Obligatoire	Oui	Oui
Éclairage artificiel	400 Lux au sol	400 Lux	400 Lux sur table de travail	400 Lux au sol	400 Lux au sol
Occultation					
Fermetures et protections	Porte fermant à clef	Local fermant à clef	Porte fermant à clef, protection solaire selon orientation	Porte fermant à clef	Porte fermant à clef
Contrôles et Alarme					
Signalétique	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure
Horloge					
Sonorisation					
Acoustique	Cf. réglementation	Cf. réglementation	Cf. réglementation	Cf. réglementation	Cf. réglementation
Alimentation électrique	1 PC par pan de mur	1 PC par pan de mur	2 PC par pan de mur	1 PC par pan de mur	1 PC par pan de mur
Alimentation spécifique			Prise de force		
Réseaux (Informatique et Téléphone)					
Équipements humides					
Réseau d'évacuation	Oui	Oui	Oui		
Alimentation en eau	Oui		Oui		
Température			19 à 20°C réglable		
Climatisation					
Ventilation	Naturelle	Naturelle	VMC	Naturelle	Naturelle
Hygrométrie					

ACCUEIL / HALL DE DESSERTE

Fonction

Le hall est l'accès principal du bâtiment tant pour les sportifs que pour leur encadrement. Il s'agit d'un espace d'orientation ainsi qu'un support d'information.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs	40 utilisateurs	60 utilisateurs	80 utilisateurs
Surfaces	10 m ²	15 m ²	20 m ²	30 m ²

Tableau des liaisons du lieu avec l'ensemble de la structure

Liaisons	Directes et indispensables	Secteur équipement sportif Secteur vie d'équipe
	Nécessaires mais indirectes	Sanitaires
	Avantageuses	Secteur matériel

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Les murs doivent recevoir différents panneaux : affichage d'informations sportives et signalétiques propres à l'orientation dans le bâtiment.

L'entrée doit être facilement identifiable de l'extérieur.

L'accueil peut offrir la possibilité de s'asseoir.

SANITAIRES

Fonction

Les sanitaires sont à l'usage de trois secteurs : équipement sportif, vie d'équipe et matériel; c'est-à-dire à tous les utilisateurs du pôle.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

L'accès doit être rapide à l'ensemble de la structure. Si cela s'avère nécessaire, ils peuvent être séparés en différents blocs.

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs	40 utilisateurs	60 utilisateurs	80 utilisateurs
Surfaces	9 m ²	15 m ²	18 m ²	27 m ²

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Bloc Homme : un wc à mobilité réduite + deux urinoirs + un lavabo miroir nécessitent 4 m².

Bloc Femme : deux wc dont un pour une mobilité réduite + un lavabo miroir nécessitent 5 m².

Tous sanitaires doivent être également équipés d'un distributeur de savon, d'un sèche main, d'un dérouleur de papier et d'une patère sur la porte intérieure.

Un sanitaire sera accessible de l'extérieur et en équipement de bateau.

CIRCULATIONS

Fonction

Le rôle des circulations est de relier les différents espaces entre eux et d'assurer leur desserte interne.

Les espaces de circulation doivent prendre en compte l'encombrement important de matériels tels que les kayaks, les pagaies...

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs	20 utilisateurs	40 utilisateurs	60 utilisateurs	80 utilisateurs
Surfaces	9 m ²	15 m ²	18 m ²	27 m ²
	environ 10 % de la surface totale du bâtiment			

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Les différents espaces et lieux de vie peuvent être ouverts entre eux de manière à réduire la surface utile de circulation.

Circulations et stationnements extérieurs

Une place de stationnement mesure au minimum 5 mètres de long et 2,5 mètres de large. Il faut prévoir un emplacement pour deux utilisateurs.

LOCAUX TECHNIQUES

Fonction

Les espaces sont destinés à recevoir les différents équipements nécessaires au fonctionnement du bâtiment : chaufferie, local du tableau électrique, local poubelle, local d'entretien.

Tableau des surfaces en fonction du nombre d'utilisateurs

Nombre d'utilisateurs		20 utilisateurs	40 utilisateurs	60 utilisateurs	80 utilisateurs
Surfaces	Chaufferie	8 m ²	10 m ²	12 m ²	15 m ²
	Électricité	2 m ²	3 m ²	3 m ²	3 m ²
	Poubelle	4 m ²	6 m ²	8 m ²	10 m ²
	Entretien	6 m ²	6 m ²	8 m ²	8 m ²

Spécifications communes aux disciplines de haut niveau

Les éléments locaux techniques ne sont pas obligatoirement proches les uns des autres. Cependant le local poubelle ainsi que la chaufferie doivent être en liaison directe avec l'extérieur.

Tableau des contraintes techniques des différents lieux du secteur technique

<i>Secteur Technique</i>	Accueil / Hall de desserte	Sanitaires	Circulations	Locaux techniques
Hauteur Utile	2,7 m	2,7 m	2,7 m	2,7 m
Charge au sol	250 daN/m ²	250 daN/m ²	250 daN/m ²	250 daN/m ²
Revêtement du sol	Revêtement dur – grès ou assimilé U4 P2 E3 C0	Revêtement dur – grès ou assimilé U4 P2 E3 C0	Revêtement dur – grès ou assimilé U4 P2 E3 C0	Revêtement dur – grès ou assimilé U4 P2 E3 C0
Revêtement mural	Textile collé	Peinture	Peinture	Peinture
Portes et fenêtres	Fenêtre coulissantes	Fenêtre coulissantes		
Plafond	Plafond suspendu acoustique	Dalles suspendues	Plafond suspendu acoustique	
Éclairage naturel	Obligatoire	Oui	Oui	
Éclairage artificiel	425 Lux au sol	425 Lux au sol	425 Lux au sol	400 Lux
Occultation				
Fermetures et protections	Porte fermant à clef, protection solaire selon orientation	Porte fermant	protection solaire selon orientation	Local fermant à clef
Contrôles et Alarme				
Signalétique	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure	Sur porte extérieure
Horloge	Oui			
Sonorisation				
Acoustique	Cf. réglementation	Cf. réglementation	Cf. réglementation	Cf. réglementation
Alimentation électrique	1 PC par pan de mur		1 PC par pan de mur	1 PC par pan de mur
Alimentation spécifique				
Réseaux (Informatique et Téléphone)	Câblage téléphonique			
Équipements humides				
Réseau d'évacuation		Oui		
Alimentation en eau		Oui		
Température	19 à 20°C réglable	19 à 20°C réglable	19 à 20°C réglable	
Climatisation	Oui		Oui	
Ventilation	Naturelle	VMC	Naturelle	Naturelle
Hygrométrie				

LEXIQUE

- **APPEL D'OFFRES** : Procédure visant à proposer un marché pour effectuer la consultation et le choix de(s) entreprise(s).
- **AVANT PROJET DEFINITIF (A.P.D.)** : Dossier technique servant de base à la consultation des entreprises.
- **AVANT PROJET SOMMAIRE (A.P.S.)** : Sert de base à l'établissement de dossiers administratifs (demande de permis de construire, demande d'approbation technique) et permet de cerner le coût estimatif des travaux. Précise la composition générale en plan et en volume.
- **BESOINS** : Types de locaux, liaisons entre les unités fonctionnelles, surfaces nécessaires, traitements de surface, de luminosité, d'ambiance, renouvellement d'air, type de chauffage, besoin d'isolation phonique...
- **CONSTRAINTES** : Indique l'ensemble des problèmes techniques du projet.
- **DONNEES** : Relevant d'un lieu précis, donnent la nature du sol et du sous-sol, les accès et voies de communication, les réseaux, l'alimentation électrique, l'alimentation en eau...
- **ETUDE DE FAISABILITE** : Dossier technique concernant la faisabilité d'un ouvrage.
- **ESQUISSE D'UN PROJET** : Première intervention de la maîtrise d'œuvre. Vérifie la faisabilité de l'opération par rapport au programme et l'enveloppe budgétaire, définit les délais. Propose une ou plusieurs solutions d'ensemble, avec les éléments majeurs du programme.
- **MAITRE D'OEUVRE** : Personne physique ou morale responsable de la conception et de la réalisation du projet. En aucun cas il ne fait la programmation dans la même mission que la maîtrise d'oeuvre.
- **MAITRE D'OUVRAGE** : Personne, physique ou morale propriétaire de l'ouvrage.
Le maître d'ouvrage, vérifie la faisabilité de l'opération, détermine l'implantation du projet, définit le programme, l'objectif de l'opération, ses besoins et ses contraintes, donne l'enveloppe financière ainsi que le processus de réalisation de l'ouvrage. Il conclut avec le maître d'œuvre et les entreprises les contrats ayant pour objet les études et la réalisation des travaux.
- **PROGRAMME** : Document réalisé soit par le maître d'ouvrage s'il est compétant, soit par un programmiste. Celui-ci est le plus souvent le maître d'œuvre (architecte). Ce document doit donner l'ensemble des besoins, des contraintes et des données nécessaires à la conception du projet.
- **PLANS D'EXECUTION ET DEVIS DESCRIPTIFS** : Documents servant aux entrepreneurs.

ANNEXE

Structure relationnelles des intervenants

